

REGISTRE DES ÉCLOSIONS

QU'EST-CE QUE C'EST?

Le **Registre des éclosions** est un outil créé pour les autorités de santé publique locales, provinciales et fédérales un afin de les aider à résumer les résultats d'enquêtes sur des éclosions de maladies entériques, respiratoires et évitables par la vaccination.

L'application **Registre des éclosions** est une application Web sécurisée du Réseau canadien de renseignements sur la santé publique (RCRSP) qui permet à ses utilisateurs de résumer des renseignements sur une éclosion de façon systématique et normalisée. Les utilisateurs collectent, recherchent, résumet et produisent des rapports de résultats d'enquêtes sur des éclosions dans leur territoire de compétence ainsi que dans tout le pays.



FONCTIONALITÉS

L'application **Registre des éclosions** permet à ses utilisateurs de collecter, de rechercher, de résumer et de produire des rapports sur les éclosions grâce aux champs d'information suivants :

- Source de déclaration
- Renseignements sur l'événement (nombre d'éclosions, date)
- Renseignements sur le cas
- Description de l'organisme
- Détails sur l'exposition
- Emplacement des cas
- Détails sur la source
 - Facteurs contributifs
 - Preuves concernant le mode de transmission
- Interventions en santé publique

CARACTÉRISTIQUES

Les utilisateurs du **Registre des éclosions** peuvent :

- associer des alertes de santé publique existantes à des rapports sommaires;
- inclure des renseignements sensibles propres à un territoire de compétence, qui ne sont visibles qu'aux utilisateurs du territoire de compétence concerné (c.-à-d. de déclaration);
- joindre des documents aux rapports sommaires (courbes épidémiques, cartes et autre(s) information(s) pertinente(s));
- associer les éclosions connexes pour lesquelles il existe des rapports sommaires qui ont été créés dans d'autres territoires de compétence;
- créer de simples demandes, extraire des listes détaillées, des graphiques et d'autres éléments, et exporter des ensembles de données dans un chiffrier en fonction des critères définis par l'utilisateur.

AVANTAGES

Le **Registre des écloisions** permet de surveiller les tendances d'éclosion et guider l'élaboration de politiques et de programmes de santé publique. Il peut également être utilisé pour s'informer sur des écloisions similaires dans d'autres territoires de compétence en vue d'appuyer l'intervention (p. ex., déterminer des interventions de santé publique et les sources associées à des écloisions antérieures). Par ailleurs, le **Registre des écloisions** permet de surveiller les tendances d'écloisions aux échelles locale, provinciale, territoriale, et nationale.

SITUATION ACTUELLE – MODULE SUR LES MALADIES ENTÉRIQUES

En 2014, cinq provinces (Colombie-Britannique, Manitoba, Nouvelle-Écosse, l'Île-du-Prince-Édouard et Terre-Neuve-et-Labrador) et l'Agence de la santé publique du Canada ont déclaré de façon systématique des écloisions de maladies entériques par l'entremise du **Registre des écloisions**.

Le rapport *Enquêtes sur les écloisions de maladies entériques signalées par l'entremise du Registre des écloisions pour la période de 2008 à 2012* sera disponible en début 2015. Ce rapport est le premier résumé produit à l'échelle nationale des écloisions signalée par l'entremise du **Registre des écloisions** et il a démontré que les données de cette application constituent une source d'information importante et crédible sur les enquêtes liées aux écloisions au Canada. Au fur à et mesure que d'autres provinces et territoires adopteront le **Registre des écloisions** comme outil de déclaration des écloisions, on verra se définir une image nationale de plus en plus complète des écloisions de maladies entériques au Canada.

Le module sur les maladies entériques est sous la responsabilité de la Division de la gestion des écloisions du Centre des maladies infectieuses d'origine alimentaire, environnementale et zoonotique de l'Agence de la santé publique du Canada qui peut aider et fournir des ressources pour l'implantation et le maintien du **Registre des écloisions**. Veuillez vous référer aux coordonnées ci-dessous.

SI VOUS AVEZ DES QUESTIONS OU DES COMMENTAIRES, VEUILLEZ COMMUNIQUER AVEC :

MODULE SUR LES MALADIES ENTÉRIQUES :

Philippe Belanger

Centre des maladies infectieuses d'origine alimentaire, environnementale et zoonotique, ASPC

philippe.belanger@phac-aspc.gc.ca

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par la ministre de l'Agence de la santé publique du Canada, 2015

Date de publication : Janvier 2015

